**« PRIX VALORISATION MESHS SENIOR »**

Appel à candidatures 2022

Le Conseil Stratégique de Valorisation (CSV) de la MESHS renouvelle le « Prix Valorisation MESHS Senior » à l’attention des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s en Sciences Humaines et Sociales.

**Objectif**

Ce prix vise à récompenser une recherche en Sciences Humaines et Sociales qui, au-delà de son intérêt académique propre, présente aussi une dimension de valorisation dans le monde non académique (entreprises privées, institutions publiques, associations).

La valorisation en SHS est ici entendue dans son extension la plus large, notamment : brevet, création d’entreprise, développement de logiciel, module d’intervention/formation pour le monde professionnel, exposition, performance, événementiel, développement d’outils méthodologiques, de supports de médiation, de diffusion des savoirs, d’aide à la décision.

**Occurrence**

Le « Prix Valorisation MESHS Senior » est décerné chaque année. Le CSV se réserve cependant le droit de ne pas attribuer de prix, faute de candidatures d’un niveau suffisant.

**Dotation**

Le prix est doté de 4 000 €.

Il est financé grâce au protocole de coopération « SVI » (Structuration, Valorisation, Internationalisation) 2022-2024 établi entre la MESHS et la Région Hauts-de-France.

La somme sera disponible auprès des services de la MESHS pour la prise en charge de frais relatifs à la valorisation de la recherche de la personne lauréate (frais de participations à des colloques, publications, achat d’ouvrages…) avec une date limite de dépense fixée au 30 juin 2023.

**Conditions d’éligibilité**

* Être un·e chercheur·e ou un·e enseignant·e-chercheur·e membre d’un des laboratoires affiliés à la MESHS et être en poste dans l’un des établissements tutelles de la MESHS (au moment du dépôt de candidature).
* Avoir soutenu sa thèse avant 2018.
* La candidature peut être présentée de façon collective sur la base d’une recherche produite collectivement. Le prix est alors décerné à un collectif.

La candidature doit s’appuyer sur une recherche, disciplinaire ou pluridisciplinaire en SHS, qui aura déjà été validée scientifiquement au moment de la candidature (sous la forme d’une publication, et selon les types de support reconnus dans le(s) champ(s) académique(s) dont relève la candidature ; notamment : ouvrage en nom propre ou contribution à un ouvrage collectif dans une maison d’édition reconnue dans le(s) champ(s), article dans une revue à comité de lecture faisant référence, participation à un colloque international avec sélection).

La candidature doit s’appuyer sur une recherche originale et nouvelle, il ne peut s’agir du sujet ou d’une nouvelle exploitation du sujet de thèse de la personne candidate.

**Constitution du dossier de candidature**

Il n’y a pas d’exclusivité dans la soumission à ce « Prix Valorisation MESHS Senior ». Un candidat peut en effet répondre à d’autres appels à candidatures.

Le dossier de candidature comportera :

* Un exemplaire du support de publication académique de la recherche sur laquelle s’appuie la candidature.
* Un CV complet de la personne candidate (ou de chaque personne candidate, s’il s’agit d’une candidature collective).
* Un texte argumentant la candidature au prix à partir d’une présentation substantielle (entre 5 et 10 pages) qui décrit :
  + La recherche : le caractère innovant, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie, le programme de travail et les résultats ;
  + La valorisation des résultats et son appropriation par les acteurs non académiques, les retombées scientifiques, techniques, économiques :
    - Impact scientifique effectif ou attendu et stratégie de diffusion des résultats (publications dans des revues internationales, à comité de lecture, ouvrage, partenariat existant ou prévu avec d’autres unités de recherche) ;
    - Impact socio-économique et stratégie de valorisation (avec une entité du monde non académique et selon la définition de la valorisation en SHS donnée plus haut);
    - Impact environnemental et sociétal des résultats.

Un dossier incomplet ne sera pas examiné.

**Évaluation des candidats**

Les dossiers de candidatures seront examinés et évalués par les membres du Conseil Stratégique de Valorisation (membres de la MESHS, personnalités du monde économique et social, membres institutionnels).

**Calendrier**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le dossier de candidature devra être envoyé en version électronique à la MESHS au plus tard le **23 septembre 2022** à l’adresse électronique suivante : [valorisation@meshs.fr](mailto:valorisation@meshs.fr)

7 juin 2022 Lancement du « Prix Valorisation MESHS Senior »

23 septembre 2022 **Date limite de dépôt des dossiers de candidature**

Octobre 2022 Évaluation finale et annonce de la candidature lauréate

Novembre- Décembre 2022 Remise du « Prix Valorisation MESHS Senior »

**Remise du prix**

Le « Prix Valorisation MESHS Senior » sera remis lors d’une cérémonie organisée à la MESHS entre novembre et décembre 2022, si les conditions sanitaires sont favorables.

Pour toute demande d’information, veuillez contacter le Service Valorisation à l’adresse électronique suivante : [valorisation@meshs.fr](mailto:valorisation@meshs.fr)